



PROVINCE de QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC

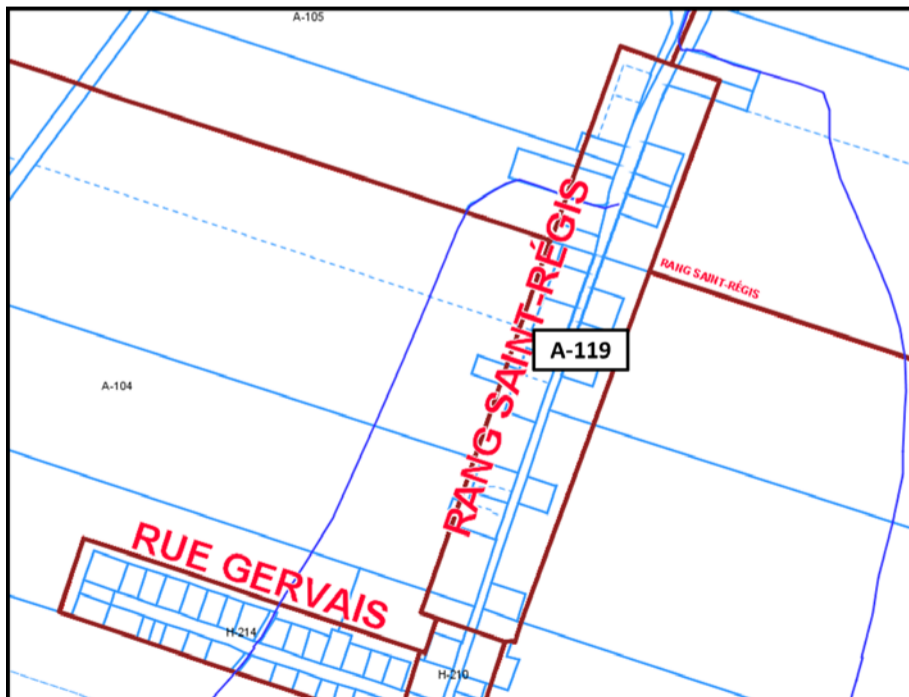
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**PROJET DE RÈGLEMENT 430-2017**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet du règlement numéro 430-2017 modifiant le règlement de zonage et de PIIA numéro 340-2010.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 5 mars 2018, le conseil de la Municipalité de Saint-Isidore a adopté le projet de règlement numéro 430-2017 modifiant le règlement de zonage et de PIIA numéro 340-2010.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 avril 2018, à 19h30 en l'Hôtel de ville située au 671, rang St-Régis à Saint-Isidore. Au cours de cette assemblée, le Maire et le directeur général expliqueront ce projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à la réception du bureau municipal situé au 671, rang St-Régis à Saint-Isidore, aux heures régulières de bureau
4. Objets et secteurs visés par ce projet de règlement :
  - Augmenter le rapport plancher/ terrain (c.o.s.) de 0.15 à 0.20 dans la zone A-119 (susceptible d'approbation référendaire);
  - Ajouter le sous-groupe d'usage «élevage non répulsifs» dans la zone A-119 (susceptible d'approbation référendaire);
  - Permettre un bâtiment accessoire à l'élevage comme bâtiment accessoire à un usage résidentiel.

Illustration de la zone spécifiquement touchée



---

Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général



---

## CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 20<sup>ième</sup> jour de mars 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>ième</sup> jour de mars 2018.

---